

# Poursuite de l'action de la plate-forme

Sur base des décisions prises à la réunion du premier avril dernier.

## Campagne de sensibilisation pour contribuer à construire un large front pour le rejet du projet de chasse aux chômeurs

L'élargissement de ce front passe par :

- la poursuite des adhésions de citoyen(ne)s, d'associations, d'organisations et de sections syndicales à la plate-forme ;
- l'organisation d'actions et de mobilisations susceptibles de porter cette revendication dans l'opinion publique et de faire pression sur les responsables politiques pour obtenir le retrait du projet ;
- l'information et l'implication des chômeurs eux-mêmes pour la défense de leurs droits.

Une démarche spécifique sera dirigée vis-à-vis des organisations syndicales en vue de les inviter à nous rejoindre ou à s'engager plus clairement sur cette question.

## Calendrier général d'actions (non limitatif) fixé pour les deux prochains mois

- **1er mai** : journée d'actions contre la chasse aux chômeurs, organisée à Bruxelles et dans les régions où une dynamique locale le permettra (organisation de manifestations, marches et/ou votes pour ou contre le projet) ;
- **28 mai** : à 20h, un meeting national contre le projet de chasse aux chômeurs et pour la création de vrais emplois pour tous sera organisé (à l'Université Libre de Bruxelles) ;
- des **distributions de tracts** seront organisées pour appeler à adhérer à la plate-forme et/ou à signer une pétition pour le retrait du projet de chasse aux chômeurs et appeler à participer aux actions du 1<sup>er</sup> mai et au meeting du 28 mai.

Ces distributions de tracts et signatures de pétitions seront les plus larges possibles et notamment dans les manifestations politiques (débat publics, congrès de parti...), dans les marchés, à la sortie des métros...

Des distributions de tracts et signatures de pétitions seront plus particulièrement organisées en direction des chômeurs, **dans les files de pointage et lors de la rentrée**

**des cartes à la Capac ou au syndicat** : ces distributions seront donc notamment organisées les 26/4, 30/4, 3/5, 26/5, 31/5, 1/6, 3/6.

- Sur base du texte de la plate-forme une **Carte blanche** sera publiée, les contacts utiles seront pris avec la presse.

## Des Comités d'action régionaux de la plate-forme

Devraient être, si possible, mis sur pied. Pour ce faire, on tentera de s'appuyer sur les associations existantes. Ces Comités d'action délibéreront de façon autonome de leurs actions et de leur fonctionnement, dans le cadre du texte de la plate-forme et des orientations générales qu'elle prend et en coordination avec celle-ci.

## Secrétariat administratif de la plate-forme

Il est assuré par le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion. **Contact : Yves Martens, 02-218.09.90, <info@asbl-csce.be>**.

Un Comité de liaison est mis sur pied : il est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement de la plate-forme entre deux réunions, d'assurer la mise en place des comités d'actions régionaux et la coordination avec ceux-ci et de gérer les contacts internes et externes. Ce Comité de liaison est ouvert à tou(te)s : contactez-nous si vous voulez y participer.

## Financement

Appel est fait à chacun pour le financement des frais occasionnés par la plate-forme (tracts, frais de communications...).

Les versements peuvent être effectués sur le compte du *Collectif Solidarité Contre l'Exclusion* : n° **068-2370559-03** avec la mention « *PF chasse chômeurs* ».

Prochaine réunion de la plate-forme  
**lundi 10 mai à 20h**  
41 rue Philomène, 1030 Bruxelles  
**Bienvenue à tou(te)s !**